

# 4 - Faune, flore et écosystèmes remarquables

(cette première carte s'appuie notamment sur les inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique et des Zones d'Intérêt Communautaire Ornithologique)

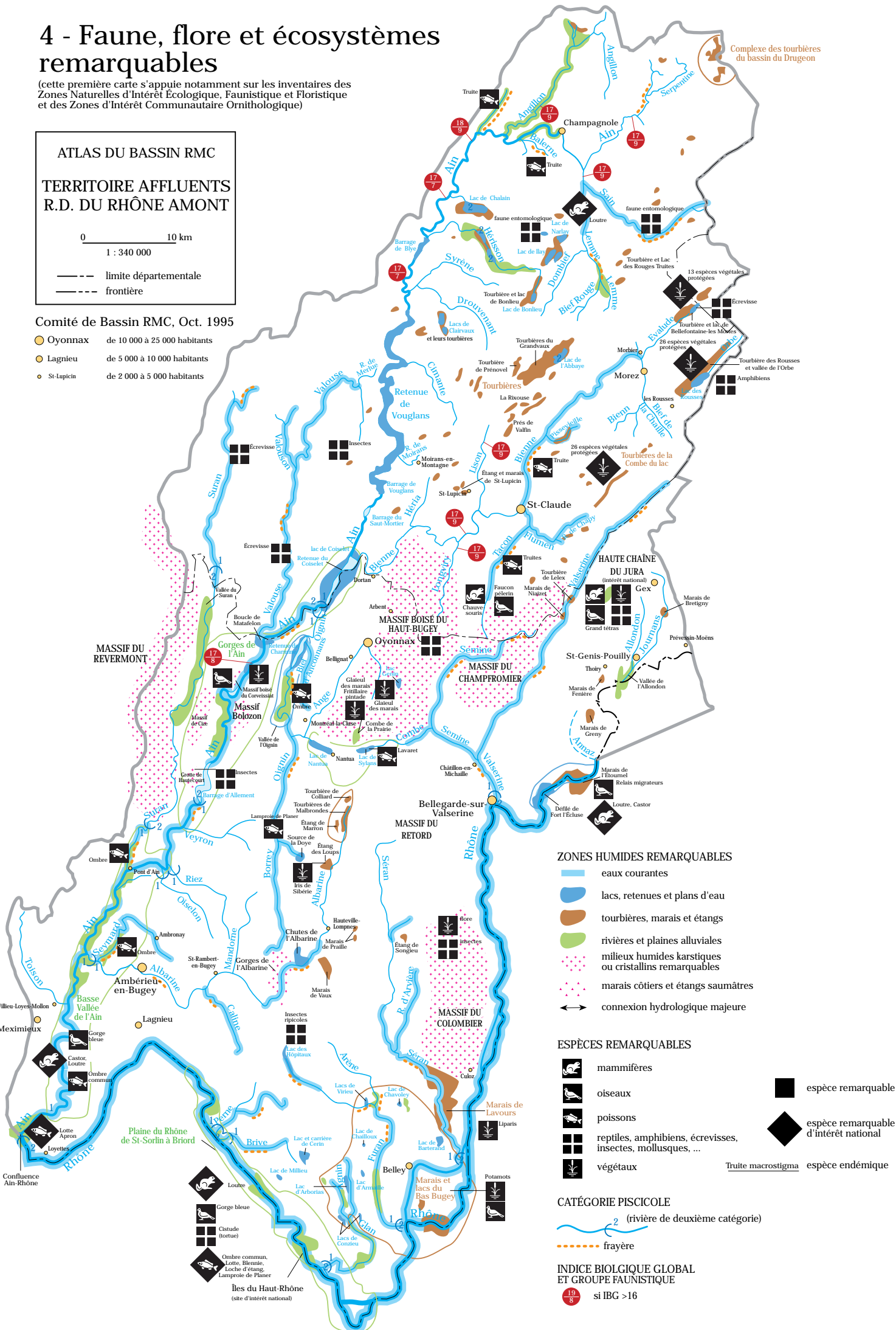
**ATLAS DU BASSIN RMC**  
**TERRITOIRE AFFLUENTS R.D. DU RHÔNE AMONT**

0 — 10 km  
 1 : 340 000

— — — limite départementale  
 — — — frontière

Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- Oyonnax de 10 000 à 25 000 habitants
- Lagnieu de 5 000 à 10 000 habitants
- St-Lupicin de 2 000 à 5 000 habitants



### ZONES HUMIDES REMARQUABLES

- eaux courantes
- lacs, retenues et plans d'eau
- tourbières, marais et étangs
- rivières et plaines alluviales milieux humides karstiques ou cristallins remarquables
- marais côtiers et étangs saumâtres
- connexion hydrologique majeure

### ESPÈCES REMARQUABLES

- mammifères
- oiseaux
- poissons
- reptiles, amphibiens, écrevisses, insectes, mollusques, ...
- végétaux
- espèce remarquable
- espèce remarquable d'intérêt national
- Truite macrostigma* espèce endémique

### CATÉGORIE PISCICOLE

- (rivière de deuxième catégorie)
- frayère

### INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET GROUPE FAUNISTIQUE

si IBG > 16